



Table des matières :

1. **Edito**
2. **Ecoles**
3. **Parc naturel régional du Doubs**
4. **Rentrée scolaire à Montfaucon et sécurité des enfants**
5. **Prix du Mérite 2012**
6. **Pro Senectute**
7. **Permis de construire**
8. **Elagage des arbres, arbustes et haies**
9. **Construction du complexe scolaire et halle de gymnastique**
10. **Elections communales du 21 octobre**
11. **Conclusion**

Edito

Chers habitants,

Nous voici déjà à la rentrée des classes et au début de l'automne.

De bonnes nouvelles arrivent !

- L'école qui était en chantier depuis plus de 16 mois est terminée. Que de travaux réalisés en si peu de temps, mais aussi que de gêne engendrée pour les riverains. Mais il valait la peine de supporter ces dérangements, tant le résultat est réussi.

Les enfants qui fréquenteront l'école de Montfaucon seront non seulement gâtés, mais aussi parés pour affronter les défis de demain.

Les sociétés du village d'ici ou d'ailleurs profiteront des technologies les plus modernes pour pratiquer leur sport préféré ou pour favoriser la vie associative et culturelle.

Il faut maintenant prendre part aux frais engendrés et être capable d'assumer les charges financières que cette nouvelle dette va créer. Nous avons pourtant confiance.

L'inauguration de ce bâtiment aura lieu le samedi 22 septembre 2012.

Je tiens d'ores et déjà à associer aux remerciements d'usage, toute l'équipe de la commission de construction qui n'a pas ménagé sa peine pour suivre ce gigantesque chantier et qui s'est dépensée sans compter pour le bien-être de la toute nouvelle génération et également pour celui des sociétés de Montfaucon.

- Le bancomat (distributeur d'argent) est installé depuis peu à côté du bureau communal. Ceci permettra aux habitants de Montfaucon, aux touristes et gens de passage, de retirer de l'argent sur place, sans être obligés de se déplacer à l'extérieur du village. C'est un plus pour notre localité, car ainsi le tissu commercial et économique s'étoffe toujours un peu plus au lieu de régresser. La commune fait beaucoup d'efforts dans ce sens et c'est bien ainsi.

- La révision des installations d'eau potable au réservoir communal a été menée de bout en bout de main de maître par le Conseil communal, notamment par Giovanni Todeschini qui s'est surpassé pour que ces travaux importants soient achevés dans les délais et sans dépassement de crédit. Cette installation rend ainsi possible la commande à distance du réservoir à incendie ainsi que la signalisation immédiate de dérangements ou de fuites d'eau. Tous ces paramètres peuvent être lus à distance sans déplacement au réservoir. Une télésurveillance du réservoir communal est aussi active et permet de signaler toute intrusion dans ces locaux sensibles.

Merci aux artisans et employés communaux qui ont contribué au succès de ces travaux.

- Peut-être l'aurez-vous remarquée ?... la toute nouvelle acquisition de la commune à la déchetterie !... Une benne équipée d'une presse pour compacter le carton. Cet engin permet de déposer son carton sans le plier à l'avance. Non seulement nous y gagnons en place, mais également en frais de transports, car avec cette benne, deux ou trois voyages annuels sont nécessaires contre une dizaine jusqu'à maintenant. Donc moins de pollution, moins de CO2 dépensé et moins de frais pour la commune. Cette idée est née du conseiller communal André Villiger que je tiens à remercier pour son initiative.

Les élections communales étant annoncées pour le 21 octobre, le dépôt des candidatures et des listes doit parvenir au bureau communal pour le lundi 10 septembre selon le tous-ménages reçu le 7 août.

Une nouvelle équipe devra se mettre en place et reprendre les rênes de la commune. Nous ne pouvons qu'encourager les valeureuses personnes prêtes à s'engager.

Je vous souhaite bonne lecture de ce journal « infos Commune » et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine parution vers la fin de l'année. Je vous souhaite un bel automne et espère vous revoir à l'occasion de la dernière assemblée communale fin 2012. Dans l'intervalle je vous prie de recevoir, chers habitants, mes plus chaleureuses salutations.

Claude Schaffter, maire



Ecoles

Historique :

Au printemps, en avril, après Pâques 2011, un heureux événement commença à Montfaucon. Selon le vote positif de la population, la construction d'un nouveau complexe scolaire se met en place.

Grosses machines de chantier, pelles mécaniques, gros engins eurent raison de la démolition de l'ancienne halle de gymnastique, en quelques semaines la halle était rasée. Puis commença la construction de la nouvelle halle, avec des fondations dignes de ce nom, sous la surveillance de l'ingénieure, de l'architecte et des maîtres d'ouvrages.

Il a fallu replacer 2 classes de Montfaucon à l'école de St-Brais. Après un entretien à St-Brais, les conseillers des 2 communes se mettent d'accord pour que les enfants de Montfaucon puissent, durant une année, se déplacer à St-Brais pour faire leur scolarité.

Il a fallu déménager à St-Brais tout le mobilier scolaire, matériel et livres pendant les vacances de Pâques, installer des tableaux, installer des vestiaires, repeindre une classe et faire divers autres aménagements.

Les choses se sont bien passées durant cette année. J'en profite pour remercier les autorités de St-Brais, les enseignants et tous ceux qui ont contribué pour que cette année scolaire se fasse dans de bonnes conditions.

Voilà, maintenant le nouveau complexe scolaire arrive à sa réalisation future, un bel ouvrage, moderne, polyvalent, très conventionnel et rationnel. Avec en plus une école superbement bien rénovée que je dirais de bon goût.

Le 9 août, nous avons déménagé de St-Brais à Montfaucon, le matériel scolaire, matériel et livres ont trouvé place dans un mobilier flambant neuf, armoires, étagères, pupitres, chaises, tables, installation de tableaux, de beamer et d'écrans pour favoriser un enseignement optimal. Il y a même un local qui a été aménagé en tant que coin informatique. Les écoles primaires 3^{ème} et 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année seront à l'étage.

Il a été construit une superbe salle pour les travaux manuels et le petit plus, une salle de couture très éclairée avec des baies vitrées, cette salle sera polyvalente.

Quant à l'école infantine elle aura sa place au rez-de-chaussée dans de superbes locaux très lumineux, une salle d'enseignement, une salle de bricolage avec cuisinette un grand corridor avec vestiaires conçu pour des jeux et un local de rangement.

Je souhaite à tous les élèves qui viendront à l'école d'avoir beaucoup de joie, de fierté, de plaisir et surtout de soin et de respect de ces locaux que la commune leur met à disposition.

De même, je souhaite aux enseignants et à la Direction beaucoup de contentement, de satisfaction de travailler dans ces locaux rénovés.

Autres précisions :

Vu les directives du système Harnos, le Conseil communal, la commission scolaire, ont dû trouver une solution pour décharger les enfants de St-Brais dans un endroit totalement sécurisé, particulièrement pour les petits de 4 et 5 ans qui vont à l'école infantine.

Nous avons demandé aux CJ de venir avec le car faire différents essais, un grand merci à M. Oppliger des CJ et à M. Marchand du service des transports scolaires qui nous ont permis de trouver la solution.

Les enfants seront déchargés devant l'ancienne étalonnerie sur la route de la commune et descendrons la petite route qui rejoint la route du Prépétitjean, pour remonter sur le trottoir jusqu'à l'école.

Il s'agit de mettre en place une certaine sécurité, tout d'abord, il sera installé devant l'étalonnerie un petit baraquement. Une barrière sera placée à la hauteur de la route du Prépétitjean. Il s'agit d'un essai jusqu'au mois de décembre.

Un grand merci tout particulier à M. Jacques Girardin nouveau propriétaire de l'étalonnerie ainsi qu'à M. Marcel Rebetz de mettre tout en œuvre pour que le car CJ puisse passer devant ces propriétés sans encombre.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la construction de ce complexe scolaire avec tous ces détails et ces imprévus. Bravo et respect à tous.

Albert Gonin





Parc naturel régional du Doubs

Lors de la dernière assemblée communale, la commune de Montfaucon a accepté de participer à la création officielle du Parc du Doubs. Ce parc regroupera 16 communes, des Brenets jusqu'à Clos du Doubs.

Le projet prévoit que d'ici quelques années, le Pays Horloger, côté français, rejoigne le Parc du Doubs pour créer un grand parc binational.

La création du Parc du Doubs permettra notamment d'augmenter la visibilité de la région à travers toute la Suisse ainsi qu'au niveau international.

Quelques rendez-vous sont d'ores et déjà fixés :

- Chaque dernier mercredi du mois, une rando du Parc est organisée, à la découverte d'une source d'énergie typique de la région.
- Le 28 octobre 2012 aura lieu le traditionnel brunch santé du Parc, au Locle.

Plus d'infos sur www.parcdoubs.ch ou à info@parcdoubs.ch.

Viviane Froidevaux Theytaz

Rentrée scolaire à Montfaucon et sécurité des enfants

Lundi 20 août dernier, c'était la rentrée scolaire dans la nouvelle école. Depuis plus d'une année, les automobilistes ne croisaient plus d'enfants en route pour l'école sur certains tronçons du village.

Sur les secteurs classés en zone 30 km/h notamment, des mauvaises habitudes ont été prises ...

Suite à des demandes de parents d'élèves, nous vous avertissons que plusieurs contrôles de vitesse ont été et seront effectués sur les diverses zones empruntées par les enfants afin que tous puissent se rendre à l'école en toute sécurité.

Merci à tous de respecter les limitations et de respecter ainsi les enfants de Montfaucon et de St-Brais et les usagers non motorisés des rues du village !

Viviane Froidevaux Theytaz



Prix du Mérite 2012

« Aujourd'hui, nous récompensons et félicitons une femme de l'ombre », c'est en ces termes que le maire de Montfaucon s'est adressés à la population, le jour de la St-Jean, lors de la remise du prix du mérite.

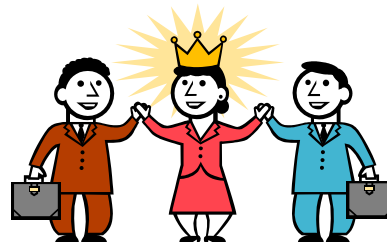
Cette année, les autorités ont remis cette récompense à Mme Marguerite Dubois, octogénaire discrète et appréciée à Montfaucon.

Depuis de nombreuses années, c'est sans compter qu'elle s'est dévouée et a œuvré auprès des sociétés et de la population. Elle a visité les malades de la commune, organisé le thé-vente et la soupe de carême pour la paroisse, rendu de précieux services à des personnes nécessiteuses et s'est activement engagée pour la Fémina dont elle fut aussi présidente. Elle est aujourd'hui membre d'honneur de MGS.

C'est toujours avec gentillesse qu'elle a rendu encore bien d'autres services.

Pour son dévouement et sa disponibilité, les autorités ont félicité et remercié Marguerite Dubois et c'est sous les applaudissements, lors de la fête du village, que cette « dame de l'ombre », très émue, a reçu fleurs et récompenses.

Colette Brülhart



Pro Senectute

Pro Senectute Arc Jurassien, Fondation de droit privé au service des personnes âgées, recherche activement des bénévoles.

Dans le cas où vous seriez intéressé par cette tâche et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresse à :

Pro Senectute Arc Jurassien
Mme Myriam Ory
Tél. 032/886.83.25 ou par e-mail
myriam.ory@ne.ch



**Permis de construire**

Les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Maitre Arnaud et Maryline
- Construction d'un couvert en façade Ouest.
2. REKA
- Construction d'un bâtiment chaufferie avec cheminée, silos à plaquettes et pellets.
3. Dubs Bernhard et Monika
- Transformation en appartement de vacances du bâtiment n° 129.
4. Banque Raiffeisen Franches-Montagnes
- Construction d'une annexe au bureau communal pour un Bancomat.
5. Martinoli Marino
- Réfection des façades.
6. FMB Energie SA
- Rénovation d'une station transformatrice.
7. Paroisse catholique
- Installation d'un chauffage à pellets avec cheminée extérieure.
8. Dubois Marc-André et Carine
- Construction d'un bûcher et pose d'une pompe à chaleur pour le bâtiment n° 69A.
9. Boillat Jacques
- Démolition et reconstruction du bâtiment n° 165A.
10. Hurni Michel
- Construction d'un garage avec grenier.
11. Braichet Michel
- Construction d'une guérite d'entrée et transformations intérieures.
12. La Tuilerie SA
- Construction d'une maison familiale.
13. Brülhart Melina
- Transformation et rénovation du bâtiment n° 135.
14. Froidevaux Geneviève
- Changement d'affectation d'un appartement en chambre d'hôtes.

Elagage des arbres, arbustes et haies

Comme vous avez pu le constater ces jours passés, les employés communaux ont procédé à la tonte des bords des chemins et places. Suivant le règlement communal sur l'entretien des chemins, chaque propriétaire est responsable de la coupe des arbres et haies sur son propre terrain.

Pour permettre une circulation sans entrave des véhicules en général, des machines de déneigement en particulier et des piétons, nous rappelons aux propriétaires fonciers les obligations suivantes de la Loi cantonale sur la construction et l'entretien des routes (art. 74, RSJU 722.11) :

1. La route doit être maintenue libre de toute branche la surplombant jusqu'à une hauteur de 4.50 m. de la chaussée et de 2.50 m. des trottoirs, pistes cyclables et, lorsqu'il s'agit d'assurer un bon éclairage public, jusqu'à la hauteur des lampes.
2. Les buissons ne doivent pas diminuer la visibilité aux croisements et dans les courbes.
3. Lorsque le propriétaire néglige d'élaguer ou de tailler à temps ses arbres, haies ou buissons et que cela gêne la circulation des piétons et des véhicules en général, ainsi que le bon déroulement du déneigement ou l'éclairage public en particulier, ces travaux seront effectués par substitution, frais à charge du propriétaire bordier.

Nous rappelons aussi que des petites branches et en petite quantité peuvent être déposées à la STEP pendant les heures d'ouverture; le reste doit être éliminé dans les déchetteries autorisées et équipées à cet effet.

Merci pour votre collaboration et compréhension.

Giovanni Todeschini





Construction du complexe scolaire et halle de gymnastique

Le lundi 20 août 2012 a été un grand jour pour les élèves de Montfaucon, en effet l'année scolaire a débuté dans un bâtiment complètement rénové et aménagé, et dans une toute nouvelle halle de gymnastique. Le défi que s'étaient fixé les autorités communales et la commission de construction a été atteint.

Notre complexe scolaire est terminé, à part quelques petits travaux de finition et d'aménagement.

La population a pu parcourir tout le complexe lors de la journée « Portes ouvertes » du 18 août 2012. Les visiteurs ont été enchantés de découvrir l'espace, la luminosité, la fonctionnalité et bien sûr tout le nouvel équipement et ameublement des salles de classe et de la nouvelle halle polyvalente.

La commission de construction et le bureau d'architecte travaillent actuellement à finaliser les derniers petits travaux de finition et les derniers réglages des appareils et installations. Ils avancent dans les décomptes finaux afin d'établir avec le plus de précision possible le montant définitif des travaux.

Les autorités communales et la commission s'excusent auprès des riverains pour les quelques désagréments qu'ils ont dus supporter durant une année et demie, temps qu'ont duré les travaux. Elles remercient toutes les entreprises et artisans, ainsi que leurs collaborateurs pour le bon travail réalisé et ceci sans devoir déplorer d'accidents de travail.

Elles remercient toute la population de Montfaucon de la confiance qu'elle leur a témoignée pour la réalisation de ce grand projet.

Giovanni Todeschini



Elections communales du 21 octobre

Le 21 octobre 2012 auront lieu les élections communales pour la période de législature allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017, soit cinq ans.

Nous vous rappelons, selon le tout-ménage du conseil communal du 6 août, que le dépôt des listes et des actes de candidature doivent parvenir au bureau communal jusqu'au 10 septembre à 18H00.

Faute de candidats, l'élection se fait à la majorité relative.

Si le nombre de candidats présentés n'est pas supérieur aux sièges à repourvoir, l'élection est alors déclarée tacite (donc les candidats élus sans vote).

Encore une fois, le conseil communal se réjouit de voir le plus grand nombre possible de personnes présenter leur candidature à ces élections d'automne.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question relative à ces élections.

Administration communale

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre fidélité à la lecture de son journal d'information et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

